

Compte rendu CSE

Janvier 2022

EFFECTIF

	OUVRIERS	ETAM	CADRES	TOTAL
CDI	1083 (-6)*	210	78 (-3)*	1371 (-9)*
CDD	0	0	0	0
CONTRAT PRO	4	0	0	4
APPRENTIS	21 (-1)*	0	0	21 (-1)*
TEMPORAIRES	5 (+4)*	0	0	5 (+4)*
TOTAL	1113 (-3)*	210	78 (-3)*	1401 (m-1= -6)*

*Résultats par rapport au mois précédent

SHA	CONTRAT GENERATION	SALARIES PRESENTS SUR SITE
82 (-2)*	112 (+6)*	1401-(82+112)= 1207

PRODUCTION

	Prévisionnel Février 2022	Prévisionnel Mars 2022	Prévisionnel Avril 2022
PROD ASS BE	1500 (+200)*	1500 (+200)*	1500 (+200)*
PROD ASS MB6	8300 (+800)*	8300 (+800)*	8300 (+800)*
PROD ASS RGx	5900 (-100)*	5900	6000 (+100)*
PROD EAT6	3400	3600	3700 (+100)*
Total BV assemblées UMV	19000 (+900)*	19300 (+1000)*	19500 (+1200)*

*(+/-/....) => par rapport aux prévision du CSE précédent.



	BE	MB6	RG	EAT6	STOCK total
Stock fin Janvier	800	1000	0	600	2400

*par rapport aux stocks du mois précède

Info COVID

Dans le cadre du protocole de mesures barrières renforcées, le formulaire « papier » de déclaration sur l'honneur est modifié pour coller aux nouvelles règles publiées dernièrement, comme par exemple, l'auto-surveillance qui passe de 14 jours à 10 jours. L'application pour téléphone portable sera modifiée dans ce sens sous 15 jours.

Calendrier de travail

secteur	Equipes	FEVRIER	MARS	AVRIL
assemblage BE	DO2	IDEM MB6	IDEM MB6	IDEM MB6
Usinage BE	D02	IDEM MB6	IDEM MB6	IDEM MB6
Assemblage MB6	DO1	H+ le 05 (D24)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 20 (D24)	H+ le 24 (D24)
Usinage MB6	DO1	H+ le 05 (D24)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 20 (D24)	H+ le 24 (D24)
	VSD	RAS	RAS	RAS
Assemblage RG	DO1	H+ le 05 (D24)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 20 (D24)	H+ le 24 (D24)
	VSD	RAS	RAS	RAS
Usinage RG	DO1	H+ le 05 (D24)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 20 (D24)	H+ le 24 (D24)
	VSD /SD	RAS	RAS	RAS
Assemblage EAT6	DO1	H+ le 05 (D24) H+ le 19 (D22)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24) H+ le 30 (D22)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24) H+ le 26 (D22)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 6 (D24) H+ le 20 (D22)	H+ le 24 (D24)
Usinage EAT6	DO1	H+ le 05 (D24) H+ le 19 (D22)	H+ le 5 (D24)	H+ le 2 (D24) H+ le 30 (D22)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24) H+ le 26 (D22)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 6 (D24) H+ le 20 (D22)	H+ le 24 (D24)
BOITIERS	DO1	H+ le 05 (D24)	H+ le 05 (D24)	H+ le 2 (D24)
	D02	H+ le 12 (D24)	H+ le 12 (D24)	H+ le 9 (D24)
	NP	H+ le 20 (D24)	H+ le 20 (D24)	H+ le 24 (D24)
	VSD	RAS	RAS	RAS

D21 : Horaire affiché supplémentaire moins de 7 jours (délai de prévenance tardive)

D22 : Horaire affiché supplémentaire individuel

D24 : Horaire affiché supplémentaire collectif

D26 : Récupération séance motif légal

H26 : H+ INDIVIDUEL VOLONTARIAT

C52 : H- SEANCE ANNULEE MODULATION



CMOD(rappel): Les salariés ayant un compteur cmod à -84h verront ce compteur passer à -63h en février. Cela correspond à un écrêtage de -21h.

(14h en février et 7h en mars)

ON ne nous retire pas 21h de notre paie, mais comme ces heures sont traitées en APLD, c'est 15% de 21h que l'on nous retirera sur la paie.

Modification par rapport à notre CSE FLASH

EAT6 remplacement séance affichée de nuit du dimanche 6/02 par le dimanche 20/02 pour être en phase avec les autres lignes de fabrication. Suite à la demande en CSE.

BE

Il y a une légère augmentation des volumes de 1200 bv/semaine à 1500 bv/semaine. L'objectif est de consacrer 2 séances (D01) par semaine pour BE et éventuellement 1 séance supplémentaire par mois si nécessaire.

MB6

Pour absorber l'augmentation de volume, l'équipe de nuit a été renforcée pour augmenter son capacitaire de 400 bv/nuit à 600 bv/nuit.

Les volumes demandés par nos clients nécessitent de maintenir, pour MB6, une séance supplémentaire par mois et par équipe.

BOITIERS

Alignement des boîtiers sur Usinage en terme de séance supplémentaire.

RG

Poursuite de la montée du capacitaire sur Step2

Sur Février et Mars maintien de 4 équipes sur Step1 et step2. RG Step1 est prévu pour repasser en 3 équipes au mois d'avril en fonction de l'amélioration du RO.

Il y a toujours des fragilités (carter, bancs). Nous sommes dans l'incapacité de réaliser du stock et donc démarrage de la ligne 9 Carters au mois de février.

Les volumes demandés par nos clients nécessitent de poursuivre l'engagement, pour RG, une séance supplémentaire par mois et par équipe.

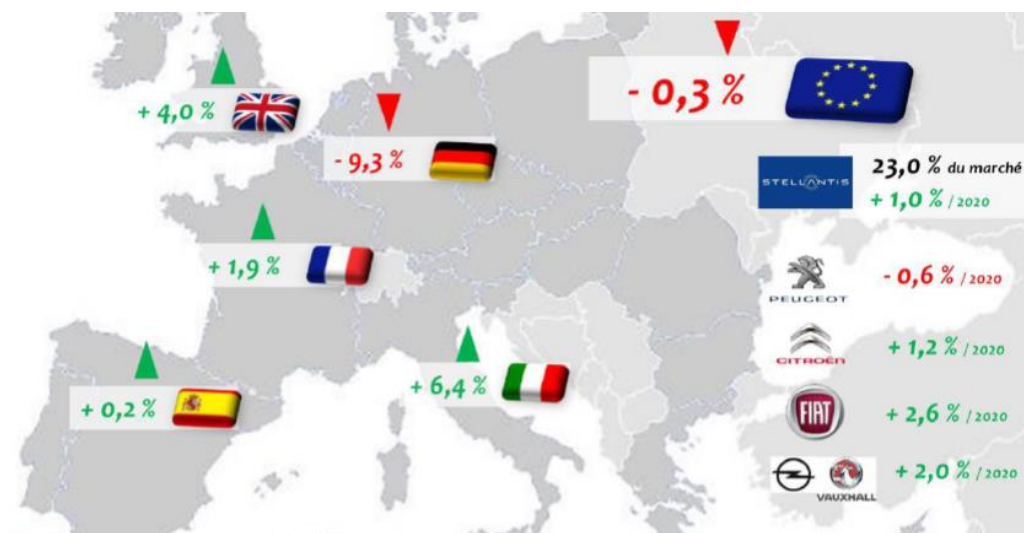
EAT6

Augmentation des volumes liée à l'amélioration du RO en particulier sur le VSD.

En 2022 sur un potentiel installé de 200 kupa nous nous sommes engagés à fournir 172 kupa. La différence avec la demande industrielle de 230 kupa est assurée par Aisin.

Les volumes demandés par nos clients nécessitent un recours maximum aux séances supplémentaires dans le respect de nos accords, soit 3 séances supplémentaires sur 2 mois glissants.

Résultats Commerciaux



Résultats novembre au cumul de 2021

INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'ÉVALUATION POUR PASSAGE AU K 215 SUITE A LA FIN DU CQPM n°0243 « OPERATEUR POLYVALENT D'ÉQUIPE AUTONOME »

Fin 2021, il y a eu la suppression par l'UIMM du CQPM n°0243 Opérateur polyvalent d'équipe autonome.

Ceci a un impact sur les termes de l'accord de 2005 sur le développement et l'évolution professionnels des ouvriers de production (OPUEP).

L'accès au K215 était assujéti à la réalisation d'une mission promotionnelle validée par un CQPM qui avait pour objet de garantir le niveau de professionnalisme correspondant au K215, et valoriser les salariés par la reconnaissance de leur implication individuelle et de leurs compétences exercées.

Lors de la commission OETAM du 1er juillet 2021 pour les promotions K215 à compter de 2022 il a été défini :

- Maintenir la réalisation de la mission promotionnelle.
- Réaliser une validation par une soutenance devant un jury composé de membre de la fonction RH du Groupe et de manager hors périmètre du salarié,
- Construire une grille d'évaluation commune à tous les établissements de PSA Auto SA. Dans la continuité du processus GIM.

Conformément aux engagements les CSE a été informé ce jour.

MODIFICATION SUR LA FICHE DE PAIE

RECAPITULATIF	
PART MUTUELLE ASSUJETTIE IMPOT	52,90
BRUT IMPOSABLE DU MOIS	3308,42
NET IMPOSABLE DU MOIS	2650,69
BRUT IMPOSABLE CUMULE	3308,42
BRUT COTISABLE SECURITE SOCIALE	3233,34
FRAIS REMBOURSES	2,21
NET IMPOSABLE CUMULE DECLARE AUX IMPOTS	2650,69

L'arrêté du 23 décembre 2021 fixe de nouvelles mentions fiscales obligatoires sur le bulletin de paye dès janvier 2022 :

- Le montant annuel du prélèvement à la source (PAS) doit être affiché en complément du montant mensuel déjà obligatoire depuis la mise en œuvre du PAS
- Les heures supplémentaires et complémentaires exonérées fiscalement doivent dorénavant être mentionnées avec leur montant net mensuel et annuel.

RECAPITULATIF	
BRUT COTISABLE SECURITE SOCIALE	3398,31
PART MUTUELLE ASSUJETTIE IMPOT	53,82
FRAIS REMBOURSES	10,74
HRS/JRS SUPP. EXONERES D'IMPOTS DU MOIS	149,70
CUMUL ANNUEL HRS/JRS SUPP. EXONERES D'IMPOTS	149,70
NET IMPOSABLE DU MOIS	2645,95
CUMUL ANNUEL PRELEVEMENT A LA SOURCE	113,78
NET IMPOSABLE CUMULE DECLARE AUX IMPOTS	2645,95

Afin de prendre en compte ces deux nouveaux cumuls obligatoires sur le

bulletin de paie dans la partie « récapitulatif », le brut imposable du mois et le brut imposable cumulé ne seront plus affichés, mentions non obligatoires.

DECALAGE DE LA CAMPAGNE D'ENTRETIEN INDIVIDUELLE OUVRIERS SUR LA PERIODE de MARS - MAI 2022

La campagne E.I. Ouvriers se déroule traditionnellement du mois de Février au mois d'Avril. Comme annoncé au CSE de décembre dernier, l'année 2022 annonce la bascule dans un format digitalisé via un outil commun avec les TAM & Cadres.

Compte tenu de la campagne des entretiens TAM/Cadre en cours, du transfert de plusieurs milliers de dossiers dans l'outil GHRC et des risques informatiques associés, il a été décidé de décaler d'un mois la campagne EI ouvriers.

En conséquence et à titre exceptionnel pour cette année, l'ouverture de la campagne des EI ouvriers se fera donc le 28 février 2022. La durée globale reste inchangée.

INFORMATION VCG

Les offres Ventes Collaborateurs Peugeot, Citroën, DS et Opel sont disponibles sur www.ClicVCG.com ou Contact :


09 86 86 0 300 (coût d'un appel local)

- Au 1er février 2022, ouverture du configurateur pour les véhicules électrifiés du Groupe.
- Nouvelle Offre Location Longue Durée 36/48 mois
- Mise en ligne sur clic VCG d'un moteur de recherche par mot clef pour simplifier les recherches de véhicules.

La prestation de reventes Carventura est stoppée. Une étude est en cours sur la possibilité de proposer une autre alternative

PORTAIL APRES-VENTE



 01 87 66 99 89

Après une année de fonctionnement, le portail Après-vente collaborateurs <https://www.psaemployeeoffer.fr/> va faire peau neuve.

L'objectif est de moderniser l'environnement et améliorer le parcours client :

Le site sera fermé à partir du 31 janvier 2022, toutes les demandes en cours seront honorées et le n° de call center restera ouvert.

La réouverture du site sera annoncée prochainement



Facebook



Site web